



**Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES**

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)  
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

*De la Nature et des Hommes*

www.sepanso40.fr



## Observations de la SEPANSO 40 30 août 2018

### Schéma Régional des Carrières de la Nouvelle-Aquitaine - BRGM/RP-68146-FR ñ Rapport final (163 pages)

Page 54 *Les charges minérales pour colorants à partir d'argile exploitées localement à Dax (40), à St Laurent de Gosse (64), etc.*

...

L'amendement des sols : à partir de niveaux tourbeux extraits par exemple au sud-est d'Angoulême (ruisseau de l'Anguienne) (16), au nord de Ribérac (24), à Parempuyre (33) ; St Jean de Marsacq (40), **St Laurent de Gosse (40)**, Ustaritz (64), etc

[Voir nos commentaires sur les consommations de matériaux, et de tourbes ne particulier.](#)

Page 59 – 6-§2 - : Ces édifices dunaires, le plus souvent remaniés, s'étirent le long des petites dépressions de part et d'autre des axes de drainage actuels, comme dans les secteurs d'Archus, Le Clédot, Saint-Paul-en-Born et La Forge (40).

[Nous ne connaissons pas La Forge dans les Landes.](#)

Page 65 - Cette ressource est utilisée pour les granulats alluvionnaires. Elle est actuellement exploitée à Itxassou dans les Pyrénées Atlantiques (64). Elle a également été exploitée par le passé, notamment au niveau des terrasses de la Nive, vers Espelette, **Combo** les bains...

**Combo !**

Page 83 - Grès de **Coudure**

**Coudures !**

Page 111 (ophites...) et page 128 (roches basiques...)

NB : cette ressource présente des roches amiantifères. Des niveaux d'aléas ont été définis dans une étude spécifique sur les Pyrénées (Cagnard F. et al., 2015). Il apparaît nécessaire de se référer à cette Étude afin d'obtenir les informations nécessaires et de se prémunir de ce risque.

[Très bien, mais il conviendrait d'indiquer comment accéder à cette étude. Le titre exact se trouve dans la bibliographie, mais une recherche Internet qui aboutit sur le site du BRGM ne permet ni de télécharger l'étude, ni d'indiquer comment se la procurer.](#)

[J'ai seulement trouvé le rapport de stage d'Emmanuelle Homonay : « Caractérisation pétrologique, géochimique et structurale des ophites au Pays basque espagnol »](#)

Page 134 :

[La carte des ressources n'est pas renseignée.](#)

**Annexe 1 (24 pages) : inventaire des carrières actives**

**Annexe 2 : (14 pages) carte des ressources et des carrières actives (Atlas par département)**

**Annexe 3 (4 pages) : Tableau de correspondance Substance / Usages - Atelier de concertation DREAL / UNICEM / BRGM - 23/03/2018**

**Annexe 4 (30 pages) Lithologies détaillées des 536 formations géologiques ressources**

**Annexe 5 (26 pages) : Tableau des ressources et usages associés**

**(Formations géologiques renseignées par code Label NA)**

## **Inventaire des ressources minérales secondaires (20 pages)**

### **DREAL Nouvelle Aquitaine**

Ce rapport est une bonne base de travail qui permet d'identifier les marges de progrès qui sont réalisables. Toutefois il semble que l'expression « valorisation par le remblaiement de carrière » soit trompeuse puisqu'on met en décharge des matériaux qui pourraient être réutilisés. Il conviendrait d'appliquer aux déchets BTP la hiérarchie définie au niveau de l'Union européenne et reprise dans le Code de l'Environnement (article L 514-1) : le réemploi et la réutilisation sont placés logiquement en tête des modes de traitement puisqu'il convient de préserver nos ressources en matières premières.

La réutilisation des matériaux provenant de la déconstruction-démolition des bâtiments anciens. Il semble évident que pour diminuer les mises en décharge (et surtout les décharges sauvages dans les bois et autres espaces) et accroître les volumes, il est indispensable d'uniformiser la gestion des permis de démolition, c'est à dire d'imposer au demandeur la transparence des matériaux provenant de cette démolition. De même qu'une construction neuve fait l'objet de vérifications (assainissement et autres), il est indispensable que les démolitions fasse l'objet de vérifications.

## **Production Consommation Flux en granulats (153 pages)**

### **Etude UNICEM**

Les bases de données datent de 2015. Il aurait peut-être été intéressant d'ajouter au tableau comparatif de production régionale (1982-2015) permettant d'apprécier l'évolution des consommations. On constate avec satisfaction une baisse sur 2014-2015, mais on se demande si celle-ci est seulement conjoncturelle, ou si elle est résulte d'une prise de conscience « écologique » des porteurs de projets, voire « économique » de ceux-ci (construction en bois ...). Chacun sait que les matériaux recyclés ne bénéficient pas malheureusement de faveurs fiscales qui permettraient d'inciter à les utiliser davantage.

## **Bilan des schémas départementaux des carrières (80 pages) DREAL Nouvelle Aquitaine**

La SEPANSO Landes se garde de faire des commentaires sur ce document puisqu'elle n'avait pas été consultée lors de l'élaboration du Schéma départemental des carrières des Landes (inutile sans doute de rappeler la série de contentieux adressés au Tribunal administratif de Pau ...)

## **Bilan des schémas départementaux des carrières – impact des carrières sur l'environnement : préconisations (67 pages) DREAL Nouvelle Aquitaine**

Nous soulignons pour les commenter quelques passages de ce rapport :

*« Dans chaque département, on constate que depuis la date d'approbation des SDC, plusieurs projets ont été autorisés bien que situés tout ou partie en zone de sensibilité forte ... Les solutions trouvées pour l'autorisation des carrières ont été :*

- *La modification du périmètre du projet, permettant d'éviter les zones à enjeu,*
- *La mise en œuvre de compensation,*
- *La remise en état impliquant une valorisation écologique forte,*
- *La contractualisation avec une association environnementale pour le suivi faune-flore. »*

En effet la SEPANSO regrette que l'évaluation environnementale ne soit faite que sur dossier. Nous avons observé à plusieurs reprises une sous-évaluation de la sensibilité environnementale par certains bureaux d'études ; il semble indispensable que la Mission Régionale chargée de l'évaluation puisse avoir accès à l'ensemble du dossier, c'est à dire également aux observations du public ; ainsi le cas échéant son rapporteur pourrait décider d'apprécier de visu les sensibilités environnementales (faune, flore, paysage, voisinage...). C'est le préfet qui tranche après avoir entendu le rapport de l'Unité territoriale de la DREAL et les interventions des parties prenantes lors des réunions des instances consultatives. Nous pensons que le système Eviter-Réduire-Compenser qui est théoriquement supposé permettre d'arbitrer objectivement pose encore beaucoup de problèmes, surtout les « compensations » ! (au point D.2. le rapport balaie bien toutes les objections avancées par les parties prenantes : nous reproduirons pas une nouvelles nos objections.)

*« Il n'existe pas de suivi de la remise en état des carrières »*

Ceci est bien dommage car après le recollement il peut se passer bien des choses : des dégradations anthropiques ou naturelles. A la SEPANSO, nous sommes d'autant mieux placés pour en parler puisque nous avons sans doute été précurseurs en attirant l'attention sur les problèmes posés par les espèces exotiques envahissantes en particulier en zone humide. Cette problématique mériterait sans doute une plus grande implication des pouvoirs publics car les jussies, gynériums, et autres plantes pionnières n'arrivent pas sur les étendues d'eau des lits majeurs par l'opération du Saint-Esprit ; une stratégie nationale, ou à défaut régionale, mériterait d'être élaborée.

*« Parfois le plan d'eau sert pour l'irrigation agricole »*

Chaque situation mériterait d'être revue car nous avons constaté que des excès de pompage posaient de sérieux problèmes à diverses espèces (poissons, cistudes...)

Il semble d'ailleurs étonnant qu'un carrier puisse proposer comme mesure de compensation un programme d'irrigation : en effet il y a des échanges entre un lac de gravière et le cours d'eau, il faudrait donc impérativement produire une étude sérieuse pour prouver que le prélèvement n'est pas néfaste pour le fleuve.

En ce qui concerne la problématique « qualité des eaux » (développée en page 29 du rapport), la SEPANSO Landes tient à attirer l'attention sur le département des Landes où le préfet a pris une série d'arrêtés pour autoriser la distribution d'eau non conforme (La Fédération SEPANSO 40 a d'ailleurs saisi le Tribunal administratif de Pau pour contester le premier de ces arrêtés). Nous avons d'ailleurs attiré l'attention de l'un des carriers qui voulait ouvrir des carrières pour approvisionner le chantier de mise en 2 x 3 voies au sud de Bordeaux sur tout l'intérêt qu'il aurait à faire analyser les eaux de la nappe phréatique pour avoir un état initial et ne pas se voir accuser d'être à l'origine d'un excès de nitrates ou autre substance chimique (notre conseil a été suivi et apprécié !).

A propos de l'appréciation des impacts des extractions de granulats dans le lit majeur des fleuves, il semble évident qu'il faudra tôt ou tard – et le plus tôt serait le mieux – réaliser des études d'impact sur l'ensemble des carrières sur le lit majeur de chaque fleuve. Le rapport souligne bien ce problème ; « *En Aquitaine, aucune étude similaire (à celle initiée pour la nappe alluviale de la Garonne) n'a été identifiée* » (page 40). Et pour cause une telle démarche n'a pas été initiée ! Evidemment à la SEPANSO Landes, nous pensons à l'Adour et aux Gaves ! Les responsables politiques doivent répondre à la question qui risque de fâcher : qui doit financer ces études par bassin versant ? Qui a payé l'étude en Midi-Pyrénées ?

Divers problèmes semblent requérir plus d'attention :

- les rejets des eaux d'exhaure
- les relations entre la nappe impactée et le fleuve

Les conclusions à la fin du rapport donnent un peu d'espoir aux militants associatifs de la SEPANSO qui suivent les dossiers de carrières. Ils espèrent qu'elles seront toutes validées. Nota Bene : pour les fronts de taille, il semble logique de conseiller aux carriers de réaliser des cavités dans la falaise pour que les oiseaux puissent nicher.

<p><b>Analyse territoriale du transport des ressources minérales (matériaux de carrières et issus du recyclage) (54 pages) DREAL Nouvelle Aquitaine</b></p>
---

Beaucoup d'informations intéressantes apparaissent dans ce rapport, mais la question du coût des transports reste sans réponse, ce qui se comprend facilement dans le contexte international actuel.

### **Ultimes observations de la Fédération SEPANSO Landes :**

**Il semble dommage de placer les tourbes sur le même plan que les roches ; en effet les tourbières actives sont des milieux vivants et une exploitation de tourbe pose énormément de problèmes comme nous avons pu le constater dans les Landes.**

**Les tourbières stockent le carbone et compte tenu de la problématique incontournable des changements climatiques, il serait sensé d'arrêter toute extraction de tourbe. Au niveau européen, où j'ai longtemps agi, j'ai d'ailleurs fait partie des lanceurs d'alerte qui voulaient obtenir un moratoire sur les extractions de tourbe en Europe (Nota Bene : la province du Manitoba, au Canada, a édicté un règlement sur la prorogation du moratoire concernant la tourbe)**

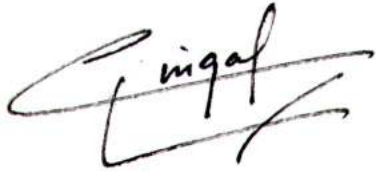
**Les tourbières sont des biotopes remarquables...**

**Il est possible à partir de déchets végétaux et créer des amendements pour des cultures qui valent bien les tourbes.**

**Il faut impérativement que nos responsables politiques indiquent clairement à leurs concitoyens que la consommation des produits de carrières (ressources non renouvelables et seulement en partie recyclables) doit être réservée à des usages nobles ou indispensables.**

**La construction de murs en parpaings pour enclore une parcelle devrait être formellement proscrite. Si déjà d'un point de vue esthétique, une telle création est contestable, d'un point de vue environnemental elle est stupide.**

**Nous laissons le soin à chacun de trouver d'autres exemples. Hélas il n'en manque pas !**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Cingal', with a large, stylized flourish underneath.

Georges CINGAL  
Président Fédération SEPANSO Landes  
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine  
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte  
+33 5 58 73 14 53  
[georges.cingal@wanadoo.fr](mailto:georges.cingal@wanadoo.fr)  
<http://www.sepanso40.fr>